



SÉCURITÉ

## **MANTES-LA-JOLIE FACE AUX DÉFIS DE LA SÉCURITÉ - PRÉVENIR, INTERVENIR, SOUTENIR - JANVIER 2025**

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est réuni en décembre. L'occasion de dresser le bilan de l'année de la sécurité dans notre ville.

Publié le 09 janvier 2025

Lors du dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le commissaire divisionnaire de Mantes-la-Jolie a présenté un bilan des actions menées durant l'année qui vient de s'écouler pour garantir la sécurité des Mantais.

Dans un contexte national d'augmentation de la délinquance, la délinquance générale à Mantes-la-Jolie affiche une légère hausse de 70 faits. Toutefois, les violences crapuleuses diminuent nettement (-36,47 %), reflétant les efforts des forces de l'ordre et des partenaires locaux. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique baissent globalement (-5,41 %), mais certains chiffres préoccupent comme les violences envers les enfants qui augmentent de 24,39 %.

Les atteintes aux biens reculent (-3,74 %), malgré une augmentation des cambriolages, touchant surtout les zones résidentielles. Les infractions économiques diminuent de 21,23 %, mais celles liées au travail illégal progressent fortement (+140 %). Les infractions révélées par les services augmentent de 17,32 %, dominées par les délits liés aux stupéfiants (83,76 %), avec un triplement des cas de trafic organisé.

Enfin, les violences intra-familiales baissent légèrement (-1,74 %), mais celles envers les femmes augmentent (+5,38 %). Face à ces défis, trois priorités sont avancées : intensifier les contrôles, développer des actions de prévention ciblées, et renforcer la collaboration entre les forces de l'ordre, les services municipaux et les associations.

Ces efforts collectifs visent à garantir un environnement plus sûr pour tous les habitants. Depuis 2022, la Ville met l'accent sur la sécurité avec notamment le renforcement des effectifs de la Police Municipale et le déploiement des caméras.



Le CLSPD : Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) se réunit une fois par an en assemblée plénière. Autour de la table, on retrouve le Maire, bien sûr, mais aussi le Sous-Préfet, la Procureure de la République, le chef de la Police Municipale, le commissaire divisionnaire de Police, la Gendarmerie, les Pompiers, ainsi que d'autres organismes ou associations.

Education, parentalité, citoyenneté ; violences intrafamiliales, aide aux victimes et tranquillité publique, dissuasion et implication de la population sont les trois groupes de travail qui ont été créés il y a un an et auxquels participent des intervenants spécialisés dans ces sujets.